

Mgr Raffin face à la fronde

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#)

Date : 21 septembre 2011

Depuis qu'il a annoncé le départ des pères lazaristes de la paroisse Saint-Simon-Saint-Jude, des fidèles se rebellent : pétition de 600 signataires, panneaux dans l'église, lettres au pape... Fin août, certains ont déposé contre lui un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif ; en Moselle, les curés sont des fonctionnaires de l'État. Le procureur de la République a même été saisi d'une plainte pour un détournement de legs! Pour ceux-là, la cause est entendue : l'évêque veut faire main basse sur la manne du pèlerinage à Saint-Jude, patron des causes désespérées. Soit 24.000 euros par an, reversés aux missions de la congrégation. Monseigneur se voit accusé d'avoir détourné deux legs. Jean-Paul Baduel, l'avocat des paroissiens, a saisi le procureur le 5 août : "*Ces legs étaient destinés à des missions en Afrique. L'argent n'a jamais été transmis.*"

Face aux accusations, l'évêché réplique : "*Nous avons tous les documents comptables pour prouver que nous sommes dans la légalité, que nous n'avons rien détourné*". La vente des incunables, des ouvrages rares du XV^e siècle, refait surface. En 2001, le grand séminaire, présidé par l'évêque, envisageait d'en céder à la bibliothèque municipale (41 pour 200.000 euros). Mais en 2002, il vend directement à un libraire (33 pour 40.000 euros). L'évêché affirme avoir "*respecté toutes les autorisations*", mais des rumeurs circulent. En 2010, les finances étaient dans le rouge (- 834.000 euros). En 2000, un ancien économiste de l'évêché a été condamné pour avoir détourné près de 1 million d'euros. Aujourd'hui, une enquête est ouverte sur les legs.